

Ecole Geneviève PANIS
8, place de l'église
36250 Niherne

Tel : 02.54.29.88.69
ec-niherne@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école
Du 21 février 2014

Présents :

Monsieur BONNICHON pour la mairie

Melles FAUCHER, WATELIER; Mesdames MARCHE, CHAUFFERT, THILLOUX pour
les parents
Mesdames ECHELIN, CHAVIGNAUD, MEVEL, BROUSSE, Messieurs COUVREUX,
VALLADE, PRINCIPAUD pour les enseignants

Excusés : Monsieur le Maire, Mme NIVET

1) Prévision d'effectifs pour septembre 2014

TPS	15
PS	12
MS	21
GS	14
CP	26
CE1	19
CE2	19
CM1	12
CM2	16

Total 154

Les prévisions sont relativement faibles, la carte scolaire (retrait ou création de postes) ne sera finalisée qu'après les élections municipales.

2) Projets

Le projet d'école se poursuit.

Rappel des trois axes prioritaires :

- Apprendre à comprendre des textes oralisés pour mieux produire des énoncés pouvant être écrits
- Réinvestir les compétences grammaticales, lexicales, orthographiques, et celles relatives aux TUIC pour lire, écrire, comprendre et échanger
- Développer des stratégies pour trier, organiser des données afin de résoudre des situations problèmes

« A la découverte des terres lointaines » pour les classes de maternelle :

Les élèves ont travaillé sur les pôles, ils « iront » en Chine lors de la prochaine période.

Les autres classes ont alimenté le blog de l'école en fonction des événements.

Enfin l'accent a été mis sur la résolution de problèmes.

CM2 : Ecriture d'un petit Roman à partir des livres de la sélection ESCAPAGES

Le premier « jet » est pratiquement terminé.

Toutes les classes participent au prix ESCAPAGES. Lecture de 4 livres sur l'année, en fonction des classes d'âge, puis vote pour le livre préféré en fin d'année. Projet réalisé en étroite collaboration avec Madame LEROY responsable de la médiathèque qui organisera le vote entre le 31 mars et le 17 mai.

3) Animations

- Le loto de Pâques (grille à compléter) est reconduit, distribution des grilles avant les vacances de février.
- Concours d'orthographe : 3 élèves qualifiés en CM1, 3 élèves qualifiés en CM2, pour la demi-finale qui aura lieu le 26 mars.
- La communauté de communes proposera aux classes de Mesdames ECHELIN, CHAVIGNAUD et MEVEL un spectacle intitulé « la caban' à sons » le 14 mars.
- Les classes de CM1 et CM2 participent au Défi-docs. Il s'agit de répondre à un questionnaire en ligne (36 questions sur le thème de la 1^{ère} guerre mondiale). Ce projet permet de développer la recherche documentaire en utilisant tous les types de supports (livres, internet...). Il permet également de travailler en coopération autour d'un projet. Il aura lieu du 24 mars au 18 avril.
- Les CP auront une animation sur les dents, assurée par Mme SOUGY chirurgien dentiste à Niherne, le 11 avril.
- Les classes de Mme BROUSSE, Messieurs VALLADE et PRINCIPAUD chanteront le 11 avril, à l'espace culturel de Niherne au profit de RETINA (association contre la maladie des yeux).
- Prévention routière pour les CM1 CM2 le 20 mai à l'école.
- Permis piéton pour la classe de CE1 CE2 le mardi 18 mars.

Madame BROUSSE explique que les CE2 vont passer le permis piéton. Un membre de la gendarmerie viendra en classe, posera des questions sur la circulation des piétons.

- Le Petit Braquet (randonnée en vélo) pour les CM1 CM2, aura lieu le 10 juin. L'étape conduira les élèves de Châteauroux à Ardentes aller et retour.
- Les jeux communautaires (rencontre sportive entre toutes les écoles de la communauté Val de l'Indre) aura lieu soit dans la semaine du 19 au 23 mai soit dans la semaine du 02 au 06 juin.

Les classes de maternelle iront à Beauval le 20 mai.

Les classes de Mme MEVEL, Monsieur COUVREUX et les CE1 de Mme BROUSSE iront à Neuvy sur Barengeon le 18 avril , pour une journée à la maison de l'eau (animations diverses et variées autour d'un thème : L'EAU).

Les CE2, CM1, CM2 passeront une journée au château de Versailles.

Les transports sont pris en charge, en très grosse partie, par la communauté de communes Val de L'Indre.

4) Questions diverses

- Salle informatique : les ordinateurs fixes (obsolètes) ne servent plus. Les classes se servent uniquement des ordinateurs portables.

L'équipe enseignante propose que cette salle soit dédiée à la projection de documents via un vidéo projecteur qui existe. Cette nouvelle configuration n'empêcherait nullement les classes de travailler dans cette salle avec les ordinateurs portables. Les membres du conseil approuvent cette proposition.

- Le système d'exploitation XP ne sera plus mis à jour à partir du 8 avril prochain. Monsieur VALLADE explique aux membres du conseil que potentiellement, tous les ordinateurs équipés de XP, pourront être vulnérables (risques d'infections virales entraînant des ralentissements, voire des pannes).
Soit XP est maintenu avec des risques, soit il faut changer les systèmes d'exploitation des 16 ordinateurs. Coût : entre 1600 et 2000 euros.
Dernière solution envisageable, passer sous Linux qui est un système d'exploitation gratuit, sous réserve de compatibilité avec les ordinateurs de l'école. Un essai sera fait, une décision sera prise ensuite.
- Travaux : les couloirs d'accès aux classes de Messieurs VALLADE et PRINCIPAUD seront repeints prochainement.
Une demande est faite pour repeindre les meubles des classes maternelles.
Monsieur BONNICHON précise qu'une étude est faite pour la rénovation de la cuisine de la cantine.
- Rythmes scolaires : Depuis le 14 janvier dernier, le projet horaire a été envoyé, aucune réponse à ce jour. D'autre part la mairie a fait une déclaration de centre d'accueil pour mineur de moins de 16 ans. Cette déclaration permettra entre autre de faire intervenir Mme BRUNEAU et Monsieur MONSELET travaillant actuellement pour la garderie. Tous les membres du conseil déplorent que ce projet soit finalisé par deux « municipalités différentes » ce qui accentue encore la difficulté .
Une nouvelle réunion (parents élus, enseignants, mairie) aura lieu le 14 mars.

Fête de l'école : Elle aura lieu soit le vendredi 27 juin s'il fait beau, dans la cour de l'école, soit le 1^{er} juillet au centre socio-culturel.

Les parents demandent que des danses soient proposées, que le nombre de chansons au cycle 3 soit revu à la baisse.


Un hommage est rendu à Monsieur BONNICHON responsable de la commission éducation au conseil municipal, pour qui il s'agissait du dernier conseil d'école. Pour le remercier de son investissement sans faille, l'équipe enseignante lui remet un petit présent.

Fin du conseil à 19 h 30

Les parents



Le Président



Les enseignants

